

Programme de formation Pour des factures irréfutables

Pour être valable, une facture doit comporter un certain nombre de mentions obligatoires, sous peine de sanctions.

Objectifs de la formation

À l'issue de ce webinaire, vous serez en mesure de :

- ✓ Maîtriser les différentes mentions à faire figurer sur vos factures et les obligations en matière de conservation
- ✓ Intégrer les évolutions juridiques récentes

Pré-requis

Aucun pré-requis n'est exigé.

Programme

- Les mentions obligatoires pour la validité de vos factures
- Les conséquences en cas de non-respect
- Facture électronique, facture papier
- Les délais de conservation des factures
- Cas particuliers

Intervenante



Arlette Patin
Expert-comptable

Méthodes pédagogiques

Alternance de théorie et d'exemples concrets.
Un support est projeté lors du webinaire et est envoyé aux participants.

Modalités d'évaluation

Une attestation de présence est adressée au stagiaire à l'issue du webinaire ainsi qu'un questionnaire de satisfaction.

Modalités et délais d'accès

Inscription via notre formulaire d'inscription sur le site : au minimum 5 jours ouvrés avant le démarrage de la session.
Un lien de connexion vous est adressé par mail la veille du webinaire, avec un rappel le jour-même.

 **Mardi 14 novembre 2023**
De 10h à 12h

 **2 heures**

 **Webinaire, à distance**
Questions par chat

 **Effectif non limité**

 **Tous professionnels**

 **Adhérent :**
Inclus
Autres publics :
50 € HT – 60 € TTC



Accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Afin de vérifier les possibilités d'accueil, merci de prendre contact avec Dimitri Boyer au 01.53.33.34.85